



L'examen environnemental du projet de la Romaine s'amorce

Thématique: [Energie](#) | Rubrique: [Initiatives-Actions](#)

Les groupes et individus interpellés par le projet de complexe hydroélectrique de la rivière Romaine ont jusqu'au 18 avril prochain pour vérifier si l'étude d'impact déposée par Hydro-Québec est conforme aux directives fédérale et provinciale devant guider sa préparation. On demande ainsi aux organismes de la société civile et aux instances gouvernementales de prendre connaissance, en aussi peu que 11 semaines, des 10 volumes de l'étude d'impact et des 52 études sectorielles qu'Hydro-Québec a mis environ 3 ans à produire...

Les audiences publiques devraient se tenir à compter de la fin de l'année 2008 et être menées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). C'est à la suite de cette étape que les gouvernements du Québec et du Canada prendront la décision d'autoriser ou non le projet.

La Fondation Rivières prendra part à tout le processus d'examen environnemental de ce projet majeur, qui prévoit la construction de quatre centrales pour une puissance installée d'environ 1500 MW. Le projet, s'il est réalisé, ennoierait environ 275 km² de territoire par la création des réservoirs et entraînerait plusieurs impacts irréversibles majeurs. Par ses interventions, la Fondation souhaite que les impacts environnementaux et sociaux du projet soient adéquatement pris en compte, de même que les solutions de rechange, lesquelles sont trop souvent évacuées des considérations de la société d'État.

Les liens connexes

-  [la dépêche sur Médiaterrre](#)
-  [Pour consulter l'étude d'impact d'Hydro-Québec](#) (145 hits)

modéré par
Forget_wE